

Banque du Canada
Renseignements complémentaires sur les prêts et créances figurant au bilan
Au 29 février 2024

Tableau 1 : Prêts et créances – Ventilation détaillée

	(En millions \$)	
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour ^[1]	0	
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à un jour ^[2]	0	
Avances aux membres de l'Association Canadienne des paiements	<u>0</u>	0
Opérations de prise en pension à plus d'un jour ^[3]	0	
Opérations de prise en pension à un jour ^[4]	0	
Total des titres achetés dans le cadre de conventions de revente	<u>0</u>	0
Autres créances	<u>7</u>	
Encours des prêts et créances	<u><u>7</u></u>	

Tableau 2 : Valeur au marché des titres achetés dans le cadre des opérations de prise en pension à plus d'un jour

	(En millions \$)	
Titres émis ou garantis par le gouvernement canadien	0	
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	0	
Titres émis par une municipalité	0	
Titres d'autres émetteurs du secteur public	0	
Titres de créance de sociétés	0	
Titres adossés à des actifs	0	
Valeur totale des titres pris en pension à plus d'un jour	<u><u>0</u></u>	
Encours des prises en pension à plus d'un jour	<u><u>0</u></u>	
Taux de nantissement		0.0%

[1] Le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour consiste à faire des avances aux membres de paiements Canada qui sont sous réglementation prudentielle fédérale ou provinciale. Les avances sont garanties par des titres admissibles à cette fin dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour.

[Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour : modalités d'application - Banque du Canada](#)

[2] Le mécanisme d'octroi de liquidités à un jour concerne des avances qui sont garanties par des titres admissibles à cette fin dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Pour de plus amples renseignements, cliquez sur ce lien:

[Ancienne liste des actifs acceptés en garantie dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque du Canada – 9 avril 2020 au 25 juillet 2021 - Banque du Canada](#)

[3] La Banque effectue des opérations de prise en pension à plus d'un jour pour gérer le bilan de la Banque, promouvoir le bon fonctionnement des marchés financiers canadiens et afin de fournir des informations sur les conditions des marchés de financement à court terme. Consultez le tableau 2 pour plus de détails sur les titres utilisés dans les opérations de prise en pension à plus d'un jour. Les modalités d'application des prise en pension à plus d'un jour sont disponibles au lien suivant:

[Opérations de prise en pension à plus d'un jour - Banque du Canada](#)

[4] La Banque effectue des opérations de prise en pension à un jour et de cession en pension à un jour pour assurer la mise en œuvre efficace de son cadre de conduite de la politique monétaire. Ces opérations injectent ou retirent des liquidités intrajournalières, ce qui renforce le taux cible du financement à un jour de la Banque. Les modalités d'application sont disponibles au lien suivant:

[Opérations de prise en pension à un jour : Modalités d'application - Banque du Canada](#)

[Cession en pension à un jour : Modalités d'application - Banque du Canada](#)